Problème d'affichage ? Retrouvez ce mail en format PDF en PJ
Pour une lecture optimale, autoriser l'affichage des images

Snudi 13 FO FNEC FP

inFO FLASH

26 sept. 2021

TOUT est lié !

LOI RILHAC = EXPERIMENTATION MACRON

On n'en veut pas : Ni à Marseille, ni ailleurs !

Rassemblement intersyndical

MERCREDI 29 SEPTEMBRE à 14h
devant la DSDEN (Bd Charles Nedelec)
à l'occasion du passage du projet de loi à l'Assemblée nationale

VENEZ NOMBREUX exprimer votre refus du passage en force de cette loi !

Mobilisons-nous contre la proposition de loi Rilhac !

La proposition de loi Rilhac sera de nouveau examinée à l'Assemblée nationale les 29 et 30 septembre. La délégation aux directeurs et directrices d'une autorité fonctionnelle et leur participation à l'encadrement du système éducatif provoqueraient une profonde césure au sein des écoles et ébranleraient les équipes pédagogiques. Le passage de la proposition de loi en commission parlementaire a permis aux député·e·s et au ministre d'aggraver cette proposition de loi en ne proposant aucune amélioration des conditions de travail des directeurs et directrices (décharges, aides administratives, formation) pour ne garder que l'aspect autorité fonctionnelle. En refusant dans le même temps de réinscrire l'absence d'autorité hiérarchique, les député·e·s laissent la porte ouverte à cette dérive. C'est un nouveau cap dans les attaques qui est franchi.

Les organisations SNUipp-FSU, SNUDI-FO, CGT Educ'action, CNT-SO et SUD Education jugent inacceptable ce qui mettrait à mal la place centrale du conseil des maîtresses et maîtres animé par les directrices et directeurs, lieu de débats et de démocratie au sein des écoles. Les personnels des écoles n'ont pas besoin de hiérarchie dans l'école, mais de renforcer le collectif pédagogique.

Cette proposition de loi doit être votée au moment où le président Macron annonce une expérimentation à Marseille où les directeurs et directrices d'école pourraient recruter les autres enseignant·e·s de l'école, suscitant ainsi l'indignation des personnels, à Marseille et ailleurs.

Nos organisations revendiquent :
- l'abandon de la proposition de loi Rilhac et de l'expérimentation Macron à Marseille
- Une aide administrative statutaire dans chaque école ;
- Un réel allègement des tâches administratives ;
- Une augmentation des quotités des décharges de direction et une décharge hebdomadaire.

Nos organisations appellent les personnels à se mobiliser dès le 29 septembre, à l'occasion du passage de la proposition de loi à l'Assemblée nationale :
- **rassemblement devant la DSDEN à Marseille à 14h le mercredi 29 septembre**
- **adoption de motions et de prises de position au sein des écoles, accrochage de banderoles...**

Nos organisations appellent aussi à se saisir de la journée de grève interprofessionnelle du 5 octobre pour porter leurs revendications contre la proposition de loi Rilhac et en défense du service public d'éducation.

PLUS QUE JAMAIS, POUR VOUS PROTEGER

SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Carte de rentrée 2021
>>ICI<<

Ne payez que les mois restants (septembre à décembre) !

Etre syndiqué au SNUDI FO, dans un contexte où les libertés individuelles sont toutes remises en cause, c'est aussi renforcer et développer notre outil de défense individuelle et collective que représente le syndicat au niveau départemental comme national.

Organisons-nous ensemble pour résister, revendiquer et reconquérir nos droits essentiels (droit du travail, retraites, défense et maintien des services publics de l'éducation prioritaire, de la liberté pédagogique...)

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône
www.snudifo13.org

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille cedex 01
Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13
Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org